

Réf: Dossier N° 108703

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DE CARRELAGE KS » en abrégé «  
SOCA KS »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN, YOPOUGON,  
MOSSIKRO, PREMIER TERRAIN NON LOIN DE LA MOSQUEE, Lot  
2211, Ilot 111

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/03/2022 , et enregistrés au CEPICI le 02/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE CARRELAGE KS » en  
abrégé « SOCA KS »

Objet :

- CARRELAGE ET REHABILITATION
- VENTE ET DISTRIBUTION DE CARREAUX
- MABRE
- GRANITES
- CIMENT NOIR ET BLANC
- CARREAUX-COLLE
- CLOISON ET MEUBLE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN, YOPOUGON, MOSSIKRO, PREMIER TERRAIN NON LOIN DE LA MOSQUEE, Lot 2211, Ilot 111

Dirigeant(s) : M KONATE MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-05105 du 09/06/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°25202/GTCA/RC/2022 du 09/06/2022

